BULLETIN D'ADHÉSION

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du P.I.C. Parti des Indépendants Centristes par courrier à :
Parti des Indépendants Centristes – 852, chemin de Saint-Bernard (06220) Vallauris - France.

Civilité :_____ **N° Adhérent :** _____

Nom* :_____ **Prénom* :**_____

Adresse* :_____

Code postal* :_____ **Commune* :**_____ **Pays* :**_____

Né(e) le* : _____ **Nationalité* :**_____

Profession :_____ **Mandant(s) électif(s) :**_____

Portable *:*

E-mail* :_____

☐ **OUI ! J'adhère au P.I.C. Parti des Indépendants Centristes :**

☐ **10 € ADHÉSION SIMPLE aux 18 – 25 ans**

☐ **20 € ADHÉSION SIMPLE aux plus de 25 ans**

☐ **OUI ! Je fais un don au P.I.C. Parti des Indépendants Centristes :**

☐ .....€ ☐ **100 €** ☐ **50 €** ☐ **20 €**

A propos de votre réduction d'impôt

Votre adhésion/votre don est plafonné à 7 500 € par personne physique et par an et vous donne droit à une réduction annuelle d'impôt sur le revenu pour 66 % de son montant, dans la double limite de 20 % du revenu imposable et de 15 000 € de dons par foyer fiscal. Pour cette année, un reçu à joindre à votre déclaration de revenus vous sera adressé en avril 2021 à votre adresse fiscale (qui doit être celle mentionnée sur ce document).

☐ **En remplissant mes coordonnées, j'accepte de recevoir des communications à caractère politique du Parti des Indépendants Centristes.**

☐ **En cochant cette case, je certifie sur l'honneur que mon règlement provient de mon compte bancaire personnel et non d'un compte d'une personne morale et, conformément à l'article 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988, que je suis de nationalité française ou résidant en France.**

☐ **J'ai lu et j'accepte les mentions d'information relatives au plafond légal et au recueil des données personnelles sur la page « Mentions légales » au verso.**

Date :
Signature :

Simple et sécurisé,
adhérez en ligne sur notre site :

HTTPS://ICENTRISTES.ASSOCONNECT.COM

MENTIONS LÉGALES

PLAFOND LÉGAL :

Dans le cadre de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence de la vie publique, la somme annuelle des cotisations et dons versés par une personne physique à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement, ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques, est plafonnée à 7 500€ (15 000€ par foyer fiscal). Cela signifie que l'ensemble des dons et cotisations que vous versez sur l'année aux différents partis politiques que vous souhaitez soutenir ne peut excéder 7 500€ (15 000€ par foyer fiscal).

Aussi, conformément à l'article 11-4 de cette loi, une personne physique peut verser un don à un parti ou groupement politique si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques ainsi que des établissements de crédit et sociétés de financement ayant leur siège social dans un État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent ni consentir des prêts aux partis et groupements politiques ni apporter leur garantie aux prêts octroyés aux partis et groupements politiques.

Selon l'article 11-5 de la loi précitée, les personnes qui ont versé un don en violation des règles exposées ci-dessus sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende.

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

Les informations que vous nous communiquez sont exclusivement réservées à l'usage du Parti des Indépendants Centristes et de U.B.L. (UNIVERSARTE UBL sarlu société de communication en charge de la communication du P.I.C.). Vous consentez à ce qu'elles soient utilisées pour des opérations de communications politiques, pour la gestion de vos adhésions/dons et de nos relations. Vos données ne pourront être communiquées qu'à des cocontractants qui, en leur qualité de sous-traitants, n'agiront que sur notre instruction et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Elles ne seront transférées que dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Vos données seront conservées pour une durée maximale de 56 mois.

En application des articles 38 et suivants de la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité des informations vous concernant.

Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser un courriel à fichiers@independantscentristes.fr ou un courrier à Parti des Indépendants Centristes/Relations extérieures – 852 chemin de Saint-Bernard (06220) Vallauris – France. Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature.

Vous avez également la possibilité de contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) en lui écrivant à dpo@independantscentristes.fr ou à Délégué à la Protection des Données – 852 chemin de Saint-Bernard (06220) Vallauris France.

Si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.